



Devenir des systèmes de polyculture-élevage : Une rétrospective statistique 2007-2014

Analyse cartographique

Action : 2 – Constaté le passé et préparer le futur : construire l'avenir de l'agriculture en situation d'incertitudes et de contraintes environnementales croissantes

Tâche : 2.1.2 - Trajectoires des fermes de polyculture élevage, sur la base de données statistiques.

*Organisme chef de projet :
ACTA*

Contact : [Sonia Ramoneteu](#)

Type projet : étude

Les évolutions des différents groupes typologiques de l'étude ont pu être localisées à la petite région agricole. On dispose ainsi du « portrait » de chaque groupe à cette échelle, en 2007 et en 2014.

L'exploitation de ces données délivre des indications intéressantes notamment sur l'emprise de la polyculture-élevage sur les territoires. La Haute Normandie et la Lorraine apparaissent comme des bastions de ces systèmes. Ils se développent surtout dans les Pays de la Loire et la Basse Normandie, notamment sur l'axe Caen-Nantes.

Les systèmes de polyculture-élevage sont plus ou moins orientés élevage ou grandes cultures, selon leur localisation. Mais dans tous les cas, ils affichent une taille moyenne (SAU) supérieure aux autres systèmes et en évolution plus rapide.

Les mutations en provenance de l'élevage sont contrebalancées par des mutations vers les grandes cultures. Le solde est un facteur explicatif de premier ordre pour analyser l'expansion ou le recul de la polyculture-élevage dans les différents territoires.

Auteurs

Ce travail a été conduit par Jean HIRSCHLER, Chambre régionale d'agriculture de Normandie, en collaboration avec Yvon GOURLAOUEN, Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de Normandie.

La méthode et les résultats ont été discutés au sein d'un groupe de suivi réunissant Nelly DUBOSC (CRA Occitanie), Michel LAFONT (CRA Normandie), Christophe PERROT (Institut de l'élevage), Sonia RAMONTEU (ACTA).

Méthode

L'étude porte sur **4 régions** : Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie (consolidée), Pays de la Loire.

Elle est basée sur l'exploitation de fichiers individuels d'origine administrative, assemblés en un fichier des exploitations en situation 2007 (dénommé « **fichier plat** » 2007), et sur un fichier plat équivalent pour 2014 ; puis ces deux fichiers ont été appariés entre les deux dates, afin d'établir les trajectoires individuelles des exploitations sur la **période 2007-2014**. La situation au Recensement 2010 a également pu être retrouvée pour la grande majorité des exploitations pérennes, et a été intégrée à la base, ce qui permet d'accéder à des informations absentes des fichiers plats (main d'œuvre, ateliers granivores).

Une fois construite, la base a été équipée d'une **typologie** (spécifique à l'action 2.1.2 de RedSpyce) permettant de caractériser les polyculteurs-éleveurs mais aussi les autres profils (éleveurs purs, cultivateurs purs, autres systèmes). Pour l'élevage et la polyculture-élevage la distinction « avec/sans lait de vache » est introduite en second niveau.

Des indicateurs synthétiques ont également été forgés pour les besoins de l'étude notamment une « pseudo-Production brute standard » (pseudo-PBS) 2007 et 2014, donnant un ordre de grandeur du chiffre d'affaires par grand secteur d'activité de l'exploitation. Les extractions (réalisées par le SRISE et transmises sous forme secrétisée à la CRAN) sont de deux types :

- Des « **photos juxtaposées** » en optique territoriale, traitées à l'échelle de la petite région agricole (PRA). Les effectifs et productions des différents groupes typologiques tels que définis en 2007, et, indépendamment, en 2014.
- Des **matrices de mutation**, dénombrant les exploitations selon leur affectation typologique 2007, croisées avec leur affectation 2014. Les masses de production ont été extraites sur le même modèle.

Problématique

Cette note présente les résultats des extractions par petite région agricole. Elle délivre les caractéristiques des territoires et leurs évolutions, y compris en ce qui concerne la présence et la place des groupes typologiques, et tout particulièrement de la polyculture-élevage (PE). Sans être totalement absente de cette note, le clivage PE laitière / non laitière n'est pas développé, une note spécifique se concentre sur les dynamiques laitières.

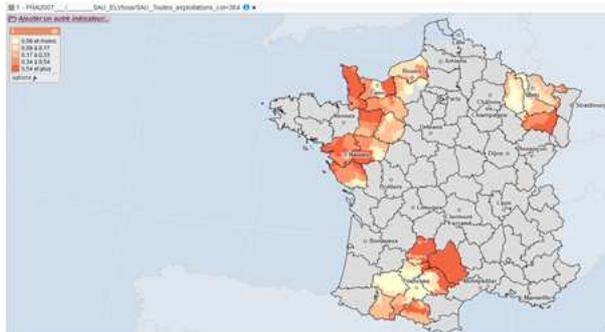
Le rapprochement avec d'autres sources statistiques, et les écarts éventuels, fait l'objet d'une note spécifique (1).

Les petites régions agricoles en grisé sur les cartes correspondent à des situations de secret statistique ou à des cas où l'indicateur représenté n'est pas significatif faute d'effectifs suffisants.

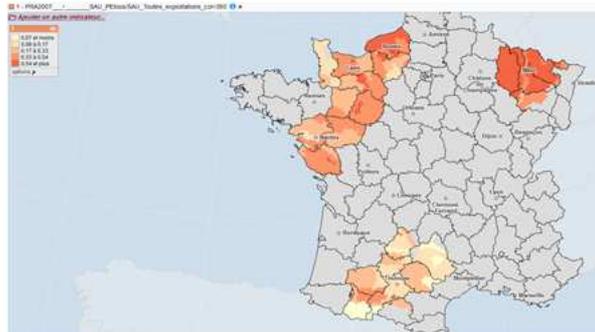
(1) Voir note : « REDSPYCE - Devenir des systèmes de polyculture-élevage : une rétrospective statistique 2007-2014 - Analyse comparative entre la base mobilisée et d'autres sources statistiques »

Place de la polyculture-élevage dans les territoires

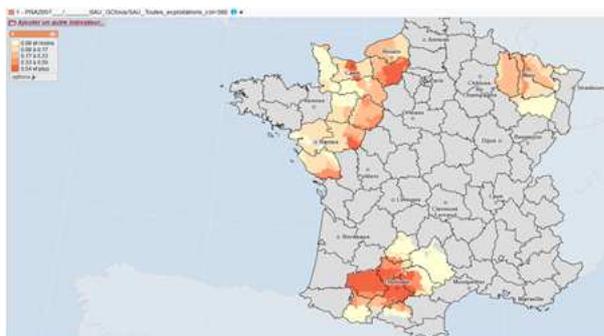
Une première analyse permet de situer géographiquement les secteurs où dominent les principaux systèmes en situation de départ (2007). La SAU en est un indicateur possible, des cartes équivalentes en pourcentage du nombre d'exploitations, ou de la pseudo-PBS totale, donnent des images très similaires.



Carte 1 : part de l'élevage spécialisé dans la SAU, 2007



Carte 2 : part de la polyculture-élevage dans la SAU, 2007



Carte 3 : part des systèmes grandes cultures dans la SAU, 2007

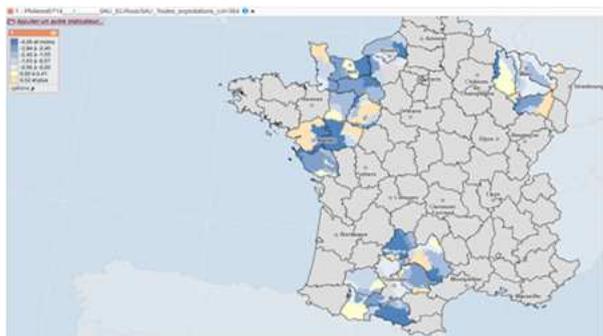
La **polyculture-élevage** apparaît très implantée dans deux bastions, la **Seine Maritime et la Lorraine** (Vosges exclues). Elle est également très présente du Calvados à la Vendée. Dans ces régions, elle cohabite avec des systèmes d'élevage ou des systèmes de culture, selon la proximité du Bassin Parisien. Elle ne s'estompe que dans les marges très orientées sur l'élevage, comme la Manche et les Vosges.

Par contre sa position est globalement **beaucoup plus faible en Midi-Pyrénées**, où le territoire se partage entre zones d'élevage spécialisé et zones de cultures (cœur du bassin). La polyculture-élevage ne dessine qu'une auréole ténue en charnière des deux zones.

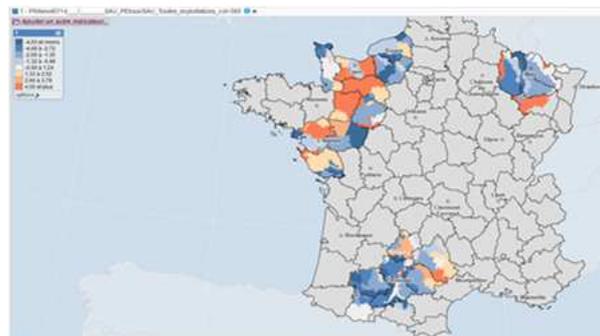
Evolution de la place de la polyculture-élevage

Une analyse similaire, conduite de façon parallèle en 2014, permet de voir quelle part de la SAU totale a été gagnée ou perdue par chaque système entre 2007 et 2014 (en points de SAU) :

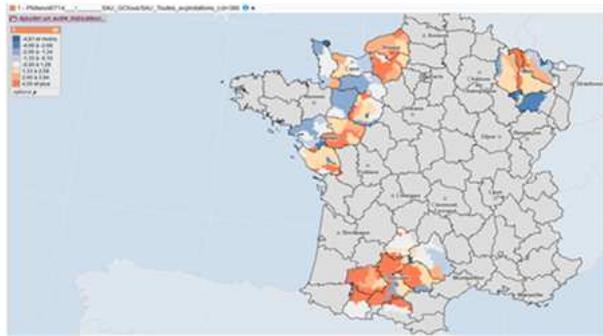
par exemple pour la polyculture-élevage : [%SAU (PE) / SAU totale 2014] – [idem 2007]



Carte 4 : évolution de la part de l'élevage spécialisé dans la SAU



Carte 5 : évolution de la part de la polyculture-élevage dans la SAU



Carte 6 : évolution de la part des systèmes grandes cultures dans la SAU

L'**élevage spécialisé** recule globalement, et en particulier du Pays d'Auge à la Vendée, et en périphérie du bassin de grande culture de Midi-Pyrénées.

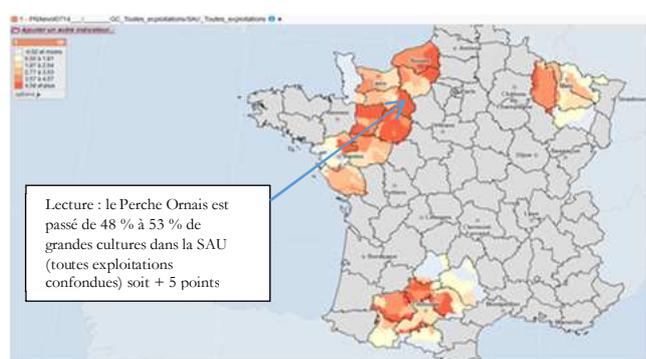
La **polyculture-élevage** développe fortement son assise sur un axe Caen-Nantes, dans le nord des Vosges et ponctuellement dans le nord de Midi-Pyrénées. Elle recule ailleurs, spécialement en lisière du Bassin Parisien (Haute Normandie, Sarthe, Maine et Loire, Moselle) et dans le centre de Midi-Pyrénées, secteurs où les **systèmes de grandes cultures** gagnent du terrain

L'accroissement de la polyculture-élevage en Vendée et Maine et Loire est probablement sous-estimé du fait des biais dans la déclaration du maïs (2).

Les grandes évolutions de l'assolement 2007-14

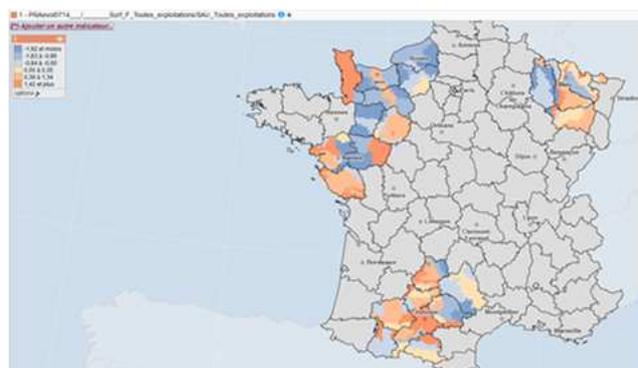
Concernant les surfaces, la période étudiée est marquée par le **fin du gel obligatoire** en 2008. Une partie au moins des évolutions observées correspond donc à la réaffectation des surfaces libérées par la fin du gel. Ces surfaces sont d'autant plus importantes que l'on se trouve proche des grands bassins de cultures, et dans des groupes typologiques concernés par les cultures (grandes cultures, polyculture-élevage, beaucoup moins pour les éleveurs spécialisés).

Par ailleurs d'autres phénomènes interviennent dans l'évolution de l'assolement (**disparitions** au sein des groupes typologiques, **mutations**, transformation des exploitations pérennes) et leur contribution n'est pas aisée à établir dans cette analyse géographique : voir plutôt l'analyse par bilans (3). L'approche géographique permet seulement de comparer les groupes typologiques dans leur situation 2007 et 2014, sachant qu'ils n'ont pas le même périmètre les deux années.



Lecture : le Perche Ormais est passé de 48 % à 53 % de grandes cultures dans la SAU (toutes exploitations confondues) soit + 5 points

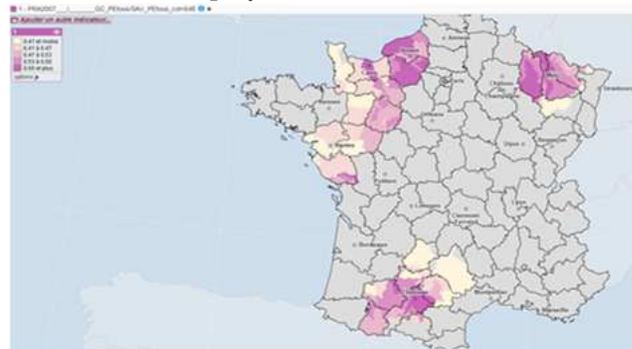
Carte 7 : évolution de la part de grandes cultures en points de SAU



Carte 8 : évolution de la part de S. fourragère en points de SAU

Les cartes 7 et 8 montrent globalement (toutes exploitations confondues) une progression de la sole en grandes cultures, les seuls cas de progression de la surface fourragère s'observant en périphérie de Midi-Pyrénées, dans les Vosges et dans la Manche.

L'assolement des polyculteurs-éleveurs en situation initiale est illustré par la carte 9 (part de grandes cultures).

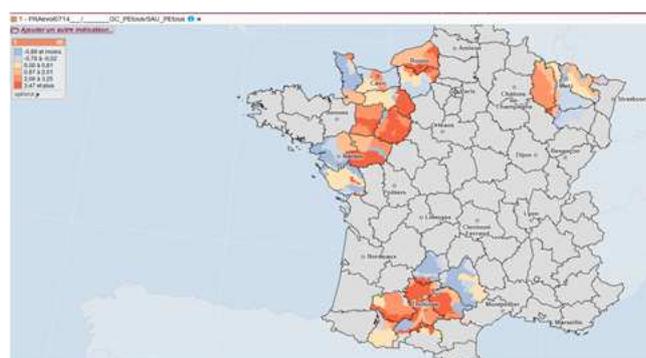


Carte 9 : Part de grandes cultures dans la SAU des polyculteurs-éleveurs en 2007

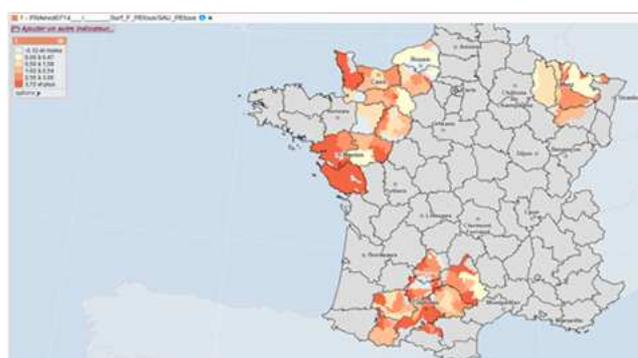
Il montre une certaine diversité, de 40 à 60 % de cultures dans la SAU selon la proximité aux bassins de grande culture. Les PE lorrains et hauts-normands apparaissent spécialement tournés vers les cultures.

L'évolution de l'assolement des polyculteurs-éleveurs est illustrée par les cartes 10 et 11 : la hausse des grandes cultures est marquée dans le Perche, la Sarthe, le cœur de Midi-Pyrénées.

La forte hausse des surfaces fourragères en Vendée est probablement exagérée, due à un biais dans la déclaration du maïs (cf. note 2).



Carte 10 : évolution 2007-14 de la part de grandes cultures dans la SAU des polyculteurs-éleveurs en points de leur SAU



Carte 11 : évolution 2007-14 de la part de surface fourragère dans la SAU des polyculteurs-éleveurs en points de leur SAU

L'évolution de l'assolement de la polyculture-élevage exprimée par ces cartes est nécessairement globale. Sur les quatre régions la résultante est plutôt favorable aux fourrages (+2.5 points de SAU, contre +0.8 points de SAU pour les grandes cultures). Il convient d'explicitier la complexité des évolutions que recouvre ce constat : le groupe « accueille » des mutants en provenance de l'élevage plutôt plus orientés élevage ; il « perd » des exploitations qui étaient déjà très tournées vers les cultures, qui mutent vers le système grandes cultures ; l'évolution d'assolement des exploitations stables, qui restent dans le groupe, est plutôt favorable aux cultures. C'est la résultante de tous ces mouvements qui transparait dans les cartes précédentes.

(3) Voir note : « REDSPyCE - Devenir des systèmes de polyculture-élevage : une rétrospective statistique 2007-2014 - Bilans quantifiés des transformations des systèmes »

Taille et agrandissement

Les exploitations de polyculture-élevage ont une taille moyenne importante (en SAU), supérieure aux autres groupes (117 ha contre 66 ha pour les éleveurs spécialisés et 92 ha pour les systèmes de grandes cultures). La carte 12 illustre ce décalage.

